

Désignation de l'entreprise : EURL A.B.C DU PAIN							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 432 857	FB		FC	1 432 857	1 391 518	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	56 350	FH		FI	56 350	68 410	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 489 207	FK		FL	1 489 207	1 459 928	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	113 030	118 785	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 796	9 829	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 607 033	1 588 542
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	256 830	264 138	
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	274 570	252 457	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 293	(7 174)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	404 674	400 866	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	18 610	14 096	
	Salaires et traitements *					FY	459 625	446 478	
	Charges sociales (10)					FZ	135 696	132 483	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	46 045	45 809
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7 312	2 359	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 604 655	1 551 513
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	2 378	37 029
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 854	4 687	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 854	4 687	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 854)	(4 687)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(476)	32 342	

Désignation de l'entreprise EURL A.B.C DU PAIN				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		10 651	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		10 651	
4 - RÉS ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		(10 651)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	704	8 670	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 607 033	1 588 542	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 608 213	1 575 521	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(1 180)	13 021	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	113 030	118 785
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 25 660	A2	25 660	23 909
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9 25 660			
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PENALITES ET AMENDES							
LITIGES TIERS							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

A.B.C DU PAIN
Société à responsabilité limitée à associée unique
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 115 boulevard de l'Europe
64230 LESCAR
824 414 577 RCS PAU

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 28 juin,
A 14 h 00,

La société A.B.C, Société anonyme au capital de 40 000 euros, ayant son siège social 115 Boulevard de l'Europe 64230 LESCAR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS PAU 822421772, représentée par Monsieur Patrice ALEXANDRE en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société A.B.C DU PAIN,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Patrice ALEXANDRE, gérant de la Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Patrice ALEXANDRE, gérant a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 ont été adressés le 04 juillet 2023 à l'associée unique, soit dans les cinq mois de la clôture dudit exercice.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social à partir du 04 juillet 2023.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Approbation du compte courant d'associé.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -1 180,43 euros au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à 67 940,25 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant, qui s'est élevée à un montant de 50 687.05 euros et les cotisations obligatoires à 22 809.17 euros.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique entérine le compte courant de M. Patrice ALEXANDRE qui s'élève à la somme de 1 112.83 euros.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Pour la société A.B.C
Patrice ALEXANDRE

Patrice Alexandre

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : EURL A.B.C DU PAIN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 115 BOULEVARD DE L'EUROPE 64230 LESCAR		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 8 2 4 4 1 4 5 7 7 0 0 0 1 8		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122022						
		N-1 31122021						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC					
		CX	CQ					
		AF	AC					
		AH	AI					
		AJ	AK					
		AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AC					
		AP	AC	67 529	36 917	30 611	36 460	
		AR	AS	135 986	76 871	59 114	71 463	
		AT	AU	261 964	116 493	145 470	151 242	
		AV	AW					
		AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT				
			CU	CV				
			BB	BC				
			BD	BE				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	BF	BG					
		BH	BI	39 380		39 380	37 770	
TOTAL (II)		BJ	BK	504 858	230 282	274 577	296 935	
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	BL	BM	23 632		23 632	24 924
	BN		BO					
	BP		BQ					
	BR		BS					
	BT		BU					
	CREANCES	BV	BW				3 533	
		BX	BY	18 317		18 317	19 473	
		BZ	CA	91 079		91 079	57 027	
	DIVERS	CB	CC					
		CD	CE					
CF		CG	149 790		149 790	413 684		
CH		CI	21 849		21 849	1 140		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	CK	304 667		304 667	519 782
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)		CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	809 526	230 282	579 244	816 717
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	39 380	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise EURL A.B.C DU PAIN			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5 000)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	69 121	56 100
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 180)	13 021
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	73 440	74 621
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	219 094	275 529
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 113	1 113
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		6 087
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	74 039	253 138
	Dettes fiscales et sociales	DY	189 014	178 836
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	22 544	27 393
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	505 804	742 096	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	579 244	816 717	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	372 852	533 464
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.